

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

187783

## Déclaration de Maladie : N° P19- 0003978

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : **1038**

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **RAYED**

**Med**

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

**Dr Adnane ETTANJI**  
*Chirurgien Urologue*  
Qu. Missimi Lot. N° 50 Bds Bureau N° 55  
City Office 6ème Etage Appt. D9  
Hay Hassani Casablanca - INPE - 06129645

Cachet du médecin :

Date de consultation : **21 / 12 / 2023**

Nom et prénom du malade :

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

**pathologie**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : **/ /**

Signature de l'adhérent(e) :

**Cid**

**ACCUEIL**



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/12/23	Opérations		250 DH	Dr. Adnane Chirurgien Lot. N° 005 Office 1ème Etage Hassan Casablanca-Morocco

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Dr. MENECH Angle Bd. Ibnou Oumara et Angle Bd. Hassan - Casablanca Tél: +212 32 89 28 50 05	21/12/23	189,80

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [Empty box]
				MONTANTS DES SOINS [Empty box]
				DEBUT D'EXECUTION [Empty box]
				FIN D'EXECUTION [Empty box]
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX [Empty box]
	D			MONTANTS DES SOINS [Empty box]
				DATE DU DEVIS [Empty box]
				DATE DE L'EXECUTION [Empty box]

# Dr ETTANJI Adnane

Chirurgien Urologue  
Sexologue - Andrologue

Laureat de la Faculté de Médecine  
et de Pharmacie - Casablanca  
Ancien médecin interne des hôpitaux de France/Casablanca

Maladies de la prostate - Vessie et organes génitaux  
Calculs appareil urinaire - Cancers urologiques  
Endoscopie diagnostic et Interventionnelle  
Echographie - Lithotripsie - Dysfonction érectile  
Infertilité masculine - Incontinence Urinaire



CABINET D'UROLOGIE

# د. الطنجي عدنان

أخصائي في أمراض وجراحة البولي  
والمسالك البولية والاعضاء التناسلية

خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء  
طبيب داخلي سابق بمستشفيات فرنسا والدار البيضاء

أمراض البروستات - المثانة والكلية - حصى الكلى  
والمسالك البولية - سرطان المسالك البولية والتناسلية  
الفحص والجراحة بالمنظار - تفتيت الحصى الفحص بالصدى  
الضعف الجنسي - العقم عند الرجال - إنفلات البول

Casablanca le: 21/12/2023

M RAYED Mohamed

136,70

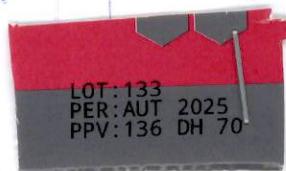
1) Hadax  
Pharmacie MENJRA  
Dr. MENJRA Samir  
16, Angle Bd. Ibnou Sinaâ Rue  
Hay Hassani - Casablanca  
Tél. : 05 22 89 50 05

13,10

2) Relaxol 600 mg/12h  
Rxt 31, Rxt 12,7

T2 189,80

مختبر  
Pharmacie MENJRA  
Dr. MENJRA Samir  
16, Angle Bd. Ibnou Sinaâ Rue  
Hay Hassani - Casablanca  
Tél. : 05 22 89 50 05



Dr. Adnane ETTANJI  
Chirurgien Urologue  
Lot. N° 58 Bis Avenue Hassan II  
Casablanca - Maroc  
Téléphone: 05 22 10 00 04 / Urgence: 06 63 10 12 43  
Email: drettanjiadnane@gmail.com

PER: 01 2025  
LOT: 22E004

CP: B20

D: 17/05/2025

RELAXOL 500MG/24H



سيتي أو فيس إقامة ميسيمي رقم 58، الصناني 4 بالتصعد الشقة 9 فوق KFC أمام مرجان الحي الحسني - الدار البيضاء

City Office, 58 Bis Lot. MISSIMI. étg. 4 avec ascenseur, Appt D9 - Hay Hassani  
(au dessus de KFC, en face Marjane et McDonald's Hay Hassani) Casablanca

05 22 10 00 04 / Urgence: 06 63 10 12 43 drettanjiadnane@gmail.com